



*Pour la santé
et l'autonomie*

“ LA MUSIQUE DONNE UNE ÂME A NOS CŒURS ET DES AILES A LA PENSÉE ”

PLATON

L'isolement des résidents, renforcé pendant la crise sanitaire, les troubles de l'humeur et les épisodes dépressifs sont fréquemment constatés chez les personnes atteintes de troubles cognitifs.

Par ailleurs, l'Agence Régionale de Santé préconise, autant que possible, une approche non médicamenteuse dans la prise en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentées.

La musique, la musicothérapie et la stimulation cognitive constituent des alternatives que la Fondation souhaite proposer dans ses établissements.

Objectifs du projet :

- rompre l'isolement et développer le lien social et intergénérationnel ;
- apporter un sentiment de bien-être ;
- stimuler les capacités cognitives, par la musique, le jeu avec l'équipe d'animation, les soignants, les résidents et leur famille ;
- diminuer les troubles du comportement, l'anxiété et l'isolement ;
- diminuer la consommation de médicaments.

Soutenez l'un des deux projets de la Fondation :

EHPAD MONTESSON

BUDGET 12 000 €

Bornes Mélo – installation et service

- pour développer, chaque fois que cela est possible, des alternatives à la prise de médicaments et éviter risques et effets indésirables.

EHPAD MANTES-LA-JOLIE

BUDGET 12 000 €

50 séances de musicothérapie de 5h pendant 48 semaines

en faisant appel à la Société française de musicothérapie et à un professionnel formé et reconnu pour :

- dresser un bilan personnalisé ;
- proposer des ateliers adaptés ;
- évaluer les bénéfices en concertation avec l'équipe.

En devenant partenaire, vous choisissez de financer tout ou partie des projets. Parallèlement à ce soutien financier, vous serez associé aux temps forts de leur élaboration et de leur déroulement.



**POUR FAIRE
UN DON
EN LIGNE SUR
www.bellan.fr**

EHPAD MONTESSON



La Résidence Médicalisée de Montesson est dotée d'une capacité d'accueil de 84 résidents, dont 28 personnes atteintes de la maladie Alzheimer ou apparentée et 14 personnes handicapées vieillissantes.

Habilité pour 100% de ses places à l'aide sociale, l'établissement propose un accompagnement personnalisé et adapté.

De plus, un Centre d'Accueil de Jour de 10 places s'adresse aux personnes âgées de 60 ans, vivant à domicile.

L'Ehpad bénéficiera d'un pôle d'activités et de soins adaptés (PASA – ouverture prévue début 2022).

CONTACT

Myriam TOULLEC

Directrice du Pôle
médico-social
de Montesson

01 77 35 99 65

don@fondationbellan.org

EHPAD MANTES-LA-JOLIE



La Résidence Médicalisée de Mantes-la-Jolie est située au cœur de la ville de Mantes-la-Jolie. Elle a une capacité de 80 lits répartis en 4 unités de vie et dispose d'une unité protégée de 22 lits

L'établissement dispose de 2 lits d'hébergement temporaire et de 12 places en accueil de jour.

Il est totalement habilité à l'aide sociale.

CONTACT

Anne BOURGET HUAR

Directrice
de la Résidence
Médicalisée
de Mantes-la-Jolie

01 77 35 99 65

don@fondationbellan.org